

MODALITES PRATIQUES

Le dépôt des projets devra être remis sous la forme d'un seul document en format électronique à envoyer à l'adresse suivante : pmontagnon@inseec.com

Attention, afin de traiter au mieux votre candidature, il est impératif de nous adresser votre dossier sous la forme d'un seul et même fichier, en format Word et en PDF (maximum 4 Mo chacun). Il doit comprendre à la fois ce dossier et l'ensemble des pièces que vous aurez annexées en fin de document si nécessaire (lettres de soutien, CV des membres de l'équipe...). Seules les annexes pourront faire l'objet d'un second fichier en complément du dossier de candidature. Ce second fichier devra réunir alors l'ensemble des annexes.

Le dossier déposé devra impérativement suivre la présentation indiquée.

LES ETAPES DE SELECTION DES PROJETS :

Après dépôt du dossier par mail uniquement, la sélection en tant que telle, se fait en trois grandes étapes :

. Une évaluation préalable du projet par Le Directeur de l'Incubateur

Présentation du projet par son fondateur pour validation du concept

Plusieurs rencontres peuvent être nécessaires pour que la Direction de l'incubateur puisse avoir connaissance de façon objective de l'intégralité du projet.

Après une analyse complète, et information (et/ou avis si nécessaire) auprès des membres du Comité d'engagement, la Direction de l'incubateur décide ou non de poursuivre l'étude du projet.

. Entrée en pré-incubation

A ce stade, le projet validé dans sa première phase permet à son fondateur d'entrer en pré-incubation afin de finaliser le business model et le business plan et tout autre élément essentiel facilitant la décision finale à venir.

A la lecture des documents finalisés remis, et après avoir recueilli un premier avis de la part des experts membres du comité d'engagement, la Direction de l'incubateur décide ou non de présenter le dossier au Comité d'Engagement.

. Comité d'Engagement :

Le Comité d'Engagement de l'incubateur est composé de chefs d'entreprises, de professionnels du financement des entreprises et de représentants de l'INSEEC.

Cette étape est déterminante pour l'entrée dans l'incubateur. L'ensemble du Dossier permettant d'avoir un avis circonstancié sur la faisabilité et le potentiel économique du projet devra être présenté par son fondateur au comité d'engagement.

Un projet qui passe avec succès ces trois étapes, est accepté en incubation.

A QUI S'ADRESSE INCUB'INSEEC LYON ? :

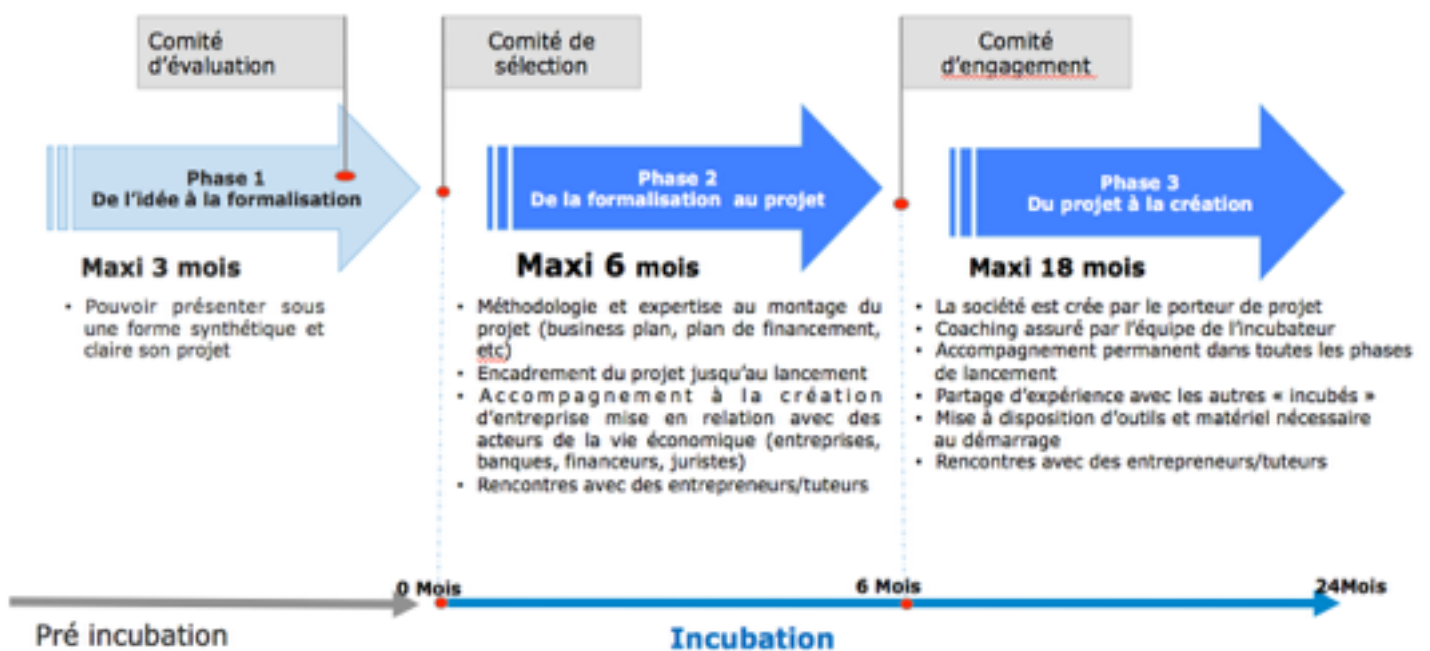
- Prioritairement des projets d'**étudiants** et **diplômés** issus des écoles du Groupe INSEEC à Lyon
- Plus généralement les projets innovants sans condition d'appartenance au Groupe INSEEC

LES CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

INCUB'INSEEC LYON retient cinq principaux critères pour évaluer les projets qui souhaitent profiter de son soutien, à savoir :

- Le caractère innovant du projet (au niveau technologique, conceptuel, service proposé)
- La faisabilité technique
- Le potentiel économique
- Le potentiel entrepreneurial du projet et de l'équipe (individuel et dimension collective)
- La disponibilité et l'implication de l'équipe porteuse du projet

LA DUREE DE L'INCUBATION



CONTACT :

Pour toute information complémentaire : www.incubateur-inseec.com

Pascal MONTAGNON – Directeur de l'Incubateur INSEEC'LYON : pmontagnon@inseec.com

INCUB'INSEEC LYON – 25, rue de l'université – 69 007 Lyon

Tél : 04 78 29 80 28